

## Stingray dévoile ses résultats pour le deuxième trimestre de 2021

### Faits saillants du deuxième trimestre

- Les produits ont diminué de 16,0 % pour atteindre 64,3 millions de dollars, comparativement à 76,6 millions de dollars, ce qui s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio.
- Les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 1,1 % et les produits du secteur Radio ont diminué de 33,6 %.
- Les produits du secteur Diffusion et les produits récurrents du secteur Musique pour entreprises<sup>1)</sup> ont enregistré une croissance interne de 5,0 %, 3,7% sans l'impact de change et une croissance interne de 11,7 % aux États-Unis
- Les charges d'exploitation ont diminué de 30,6 %, passant de 50,0 millions de dollars à 34,7 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté<sup>2)</sup> a augmenté de 12,6 % pour s'établir à 31,2 millions de dollars, comparativement à 27,7 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 34,1 % pour atteindre 25,4 millions de dollars, comparativement à 19,0 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>3)</sup> se sont chiffrés à 22,9 millions de dollars, ou 0,31 \$ par action, comparativement à 18,8 millions de dollars, ou 0,25 \$ par action, en hausse de 21,9 %.
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté<sup>3)</sup> pro forma s'est établi à 2,77 fois.
- 480 000 abonnés en streaming, en hausse de 31,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Montréal, le 4 novembre 2020 – Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) (la « société » ou « Stingray »), chef de file de la musique, des médias et de la technologie, a dévoilé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Faits saillants financiers (en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Semestres clos les 30 septembre		
	2021	2020	%	2021	2020	%
Produits	64 294	76 573	(16,0)	116 587	157 010	(25,7)
BAIIA ajusté <sup>2)</sup>	31 156	27 671	12,6	56 637	58 836	(3,7)
Bénéfice net	11 888	5 184	129,3	18 909	14 367	31,6
Par action – dilué(e) (en \$)	0,16	0,07	128,6	0,26	0,19	36,8
Bénéfice net ajusté <sup>4)</sup>	16 311	12 416	31,4	29 820	29 103	2,5
Par action – dilué (en \$) <sup>4)</sup>	0,22	0,16	37,5	0,40	0,38	5,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	25 406	18 952	34,1	63 399	45 250	40,1
Flux de trésorerie disponibles ajustés <sup>3)</sup>	22 861	18 756	21,9	40 906	39 343	4,0

1) Les produits récurrents du secteur Musique pour entreprises comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus à l'exclusion des crédits accordés aux clients en lien avec la pandémie de COVID-19. Les produits non récurrents proviennent essentiellement de la publicité, des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.

2) Le BAIIA ajusté, une mesure non conforme aux IFRS, est défini comme suit : le bénéfice net avant le montant net des charges financières (produits financiers), la variation de la juste valeur des placements, les impôts, l'amortissement et les radiations d'immobilisations corporelles, l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, l'amortissement des immobilisations incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées et les coûts d'acquisition, les frais juridiques et les charges de restructuration et autres charges (produits).

3) Les flux de trésorerie disponibles ajustés, une mesure non conforme aux IFRS, sont définis comme suit : les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués des dépenses d'investissement, des intérêts payés et du remboursement d'obligations locatives, majorés des coûts d'acquisition, des frais juridiques et des charges de restructuration et autres charges (produits), ajustés pour tenir compte du gain ou de la perte non réalisé sur change et de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

4) Le bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux IFRS, est défini comme suit : le bénéfice net avant la variation de la juste valeur des placements, les pertes (profits) liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, l'amortissement des immobilisations incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées et les coûts d'acquisition, les frais juridiques et les charges de restructuration et autres charges (produits), déduction faite des impôts connexes.

« Étant donné le contexte actuel, nous sommes extrêmement satisfaits de nos résultats pour le deuxième trimestre : notre BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles ajustés ont augmenté respectivement de 12,6 % et de 21,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Nos excellents résultats nous ont permis de réduire un peu plus notre ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma pour le ramener à 2,77 fois », a déclaré Eric Boyko, président, chef de la direction et cofondateur de Stingray.

« Les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 1,1 % pour s'établir à 39,2 millions de dollars, en raison surtout de l'acquisition de Marketing Sensorial México (« MSM ») et de Chatter Research Inc. et de la hausse des produits publicitaires, contrebalancées en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19. Le BAIIA ajusté a augmenté de 24,1 %, pour s'établir à 18,9 millions de dollars, ce qui s'explique avant tout par la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») et la baisse des coûts d'exploitation. »

« Nos futurs vecteurs de croissance ont dégagé un bon rendement pendant le trimestre et ont franchi de nouvelles étapes. Nos produits publicitaires, qui étaient peu élevés l'an dernier, ont plus que quintuplé, ce qui s'explique avant tout par le réseau de distribution beaucoup plus étendu qu'offrent nos chaînes FAST. Au cours d'un trimestre où la demande saisonnière est plutôt faible, le nombre d'abonnés en streaming a atteint le nouveau sommet de 480 000, en hausse de 10 % sur une base consécutive et de 32 % par rapport à la l'exercice précédent. À la fin du deuxième trimestre, Stingray Affaires a conclu une première entente visant l'offre de ses solutions multimédias en magasin sur le marché américain, laquelle, conjuguée au récent partenariat avec Space Factory Media, marque une étape importante pour l'expansion future. »

« Les résultats des activités de notre secteur Radio ont continué de s'améliorer au cours des derniers mois. Notre BAIIA ajusté pour le deuxième trimestre s'est établi à 13,1 millions de dollars, ce qui ne représente qu'une légère baisse de 4,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les avantages liés aux programmes gouvernementaux et nos mesures de contrôle des coûts ayant été bénéfiques. Nous demeurons convaincus de la qualité des fondamentaux et du potentiel du secteur Radio. »

« En ce qui a trait à la répartition du capital, la réduction de la dette demeure notre priorité absolue, suivie de notre programme de rachat d'actions qui a été renouvelé en septembre. Nous demeurons à l'affût des occasions d'acquisitions complémentaires qui nous permettront de compléter et d'accélérer nos importantes perspectives de croissance interne. Notre transition à de nouveaux diffuseurs de contenu IP explique en grande partie notre récente croissance, qui s'accélénera davantage par la mise à profit de notre vaste portefeuille diversifié de marques musicales et médiatiques de premier choix afin de répondre au besoin toujours croissant de contenu », a conclu M. Boyko.

### **Résultats du deuxième trimestre**

Les produits du deuxième trimestre ont diminué de 12,3 millions de dollars, ou 16,0 %, pour se chiffrer à 64,3 millions de dollars, en comparaison de 76,6 millions de dollars il y a un an. Cette diminution s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises, contrebalancée en partie par l'acquisition de MSM et de Chatter Research Inc.

Pour le trimestre, les produits générés au Canada ont diminué de 13,0 millions de dollars, ou 24,7 %, pour s'établir à 39,7 millions de dollars, contre 52,7 millions de dollars il y a un an. Cette diminution s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises, ainsi que par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique. Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 1,1 million de dollars, ou 11,7 %, pour atteindre 10,1 millions de dollars, comparativement à 9,0 millions de dollars il y a un an. Cette augmentation s'explique surtout par la croissance interne liée aux abonnements en streaming et la hausse des

produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises. Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 14,5 millions de dollars, en baisse de 0,3 million de dollars, ou 2,2 %, comparativement à ceux de 14,8 millions de dollars inscrits il y a un an. La baisse découle principalement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits et d'une diminution des abonnements, contrebalancées en partie par l'acquisition de MSM.

Les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 0,5 million, ou 1,1 %, passant de 38,7 millions de dollars à 39,2 millions de dollars il y a un an. Cette hausse s'explique surtout par l'acquisition de MSM et de Chatter Research Inc. et par l'augmentation des produits publicitaires, contrebalancées en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Les produits du secteur Radio ont diminué de 12,7 millions de dollars, ou 33,6 %, pour s'établir à 25,1 millions de dollars, contre 37,8 millions de dollars il y a un an. Cette diminution est surtout attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre s'est chiffré à 31,2 millions de dollars, contre 27,7 millions de dollars il y a un an, soit une hausse de 3,5 millions de dollars, ou 12,6 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 48,5 %, contre 36,1 % il y a un an. La hausse du BAIIA ajusté est essentiellement attribuable à la SSUC et à d'autres subventions et à la diminution des coûts d'exploitation, contrebalancées en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Au deuxième trimestre, la société a déclaré un bénéfice net de 11,9 millions de dollars (0,16 \$ par action), comparativement à 5,2 millions de dollars (0,07 \$ par action) il y a un an. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des résultats d'exploitation, à la comptabilisation d'un profit de change, à la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et à la diminution des frais juridiques, contrebalancées en partie par la hausse des impôts sur le résultat. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 16,3 millions de dollars (0,22 \$ par action), comparativement à 12,4 millions de dollars (0,16 \$ par action) il y a un an. La hausse reflète essentiellement la progression des résultats d'exploitation et la comptabilisation d'un profit de change, contrebalancées en partie par la hausse des impôts sur le résultat et la variation négative de la juste valeur des contreparties éventuelles.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 25,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, en comparaison de 19,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. La hausse s'explique avant tout par la progression des résultats d'exploitation, l'augmentation du profit non réalisé sur change et la diminution des frais juridiques. Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au deuxième trimestre de 2021 se sont élevés à 22,9 millions de dollars, comparativement à 18,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des résultats d'exploitation et à la baisse des intérêts payés, partiellement contrebalancées par la hausse des impôts payés.

Au 30 septembre 2020, la société disposait de 10,9 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 39,7 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 299,4 millions de dollars, dont une tranche d'environ 63,3 millions de dollars était disponible.

### **Résultats du semestre**

Les produits du premier semestre de l'exercice 2021 ont diminué de 40,4 millions de dollars, ou 25,7 %, pour atteindre 116,6 millions de dollars, en comparaison de 157,0 millions de dollars il y a un an. Cette diminution s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises et par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique, contrebalancées en partie par l'acquisition de MSM et de Chatter Research Inc. et la hausse des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises.

Le BAIIA ajusté du premier semestre de l'exercice 2021 a diminué de 2,2 millions de dollars, ou 3,7 %, pour se fixer à 56,6 millions de dollars, par rapport à 58,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 48,6 %, contre 37,5 % il y a un an. La diminution du BAIIA ajusté est essentiellement attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, contrebalancée en partie par la SSUC et d'autres subventions et par la diminution des coûts d'exploitation.

Le bénéfice net du premier semestre de l'exercice 2021 s'est chiffré à 18,9 millions de dollars (0,26 \$ par action), comparativement à 14,4 millions de dollars (0,19 \$ par action) il y a un an. Cette hausse est essentiellement attribuable à la comptabilisation d'un profit de change, à la diminution des frais juridiques et à la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, contrebalancées en partie par la hausse des impôts sur le résultat et la diminution des résultats d'exploitation. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 29,8 millions de dollars (0,40 \$ par action), comparativement à 29,1 millions de dollars (0,38 \$ par action) il y a un an. La hausse reflète essentiellement la comptabilisation d'un profit de change et la diminution des charges d'intérêts, contrebalancées en partie par la diminution des résultats d'exploitation et la hausse des impôts sur le résultat.

### **Déclaration de dividende**

Le 4 novembre 2020, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2020 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2020.

La politique de la société en matière de dividendes est assujettie au pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration et peut varier en fonction notamment des flux de trésorerie disponibles, des résultats d'exploitation, de la situation financière, des perspectives de croissance ou de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

Les dividendes payés sont désignés comme étant « déterminés » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des dispositions équivalentes de la fiscalité provinciale et territoriale.

### **Autres faits saillants des activités et événements postérieurs à la clôture**

Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, les économies et les marchés financiers à l'échelle mondiale ont été pris de court par l'éclosion fulgurante de la maladie à coronavirus (la « COVID-19 »). Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie était une pandémie. Les autorités gouvernementales des quatre coins du monde ont pris des mesures afin de freiner la propagation de la COVID-19, y compris la fermeture des entreprises jugées non essentielles et des mesures de distanciation sociale. L'incidence concrète sur la société a d'abord été constatée dans le secteur Radio vers la fin du quatrième trimestre de 2020 alors que beaucoup d'entreprises locales jugées non essentielles ont été forcées de rester fermées temporairement, ce qui s'est traduit par une diminution des revenus publicitaires et autres produits connexes. Au début de la crise, la direction de la société a pris la décision de mettre en place des mesures importantes de rationalisation des coûts, lesquelles, avec la SSUC, ont permis de maintenir une situation financière solide. Le secteur Radio de la société et, dans une moindre mesure, son secteur Diffusion et musique pour entreprises ont été touchés au cours du premier trimestre de 2021. Au deuxième trimestre de 2021, bien que les répercussions de la crise aient continué à se faire sentir, la société a constaté des améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire dans le secteur Radio, à mesure que les provinces levaient les restrictions visant la distanciation sociale. La direction s'attend à ce que la situation continue de s'améliorer à mesure que les entreprises locales reprennent leurs activités normales. La mesure dans laquelle la COVID-19 continue à avoir une incidence sur les activités de la société dépendra des développements futurs, qui sont incertains et qui ne peuvent être prévus pour le moment. La société aura pour priorité de continuer à surveiller étroitement sa situation de trésorerie et de contrôler ses charges d'exploitation tout en saisissant les occasions de croissance qui s'offrent à elle.

Le 9 octobre 2020, la société a annoncé qu'elle avait réussi à augmenter et à prolonger ses facilités de crédit existantes, lui permettant d'obtenir des liquidités additionnelles pour ses opérations et ses activités de fusion et acquisition ainsi que des modalités améliorées. Ces facilités de crédit de 420 millions de dollars sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 325,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 75,0 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2023, et de l'emprunt à terme de 20 millions de dollars préexistant, arrivant à échéance en mai 2021. Les nouvelles modalités permettent l'obtention de crédit supplémentaire pouvant atteindre 100 millions de dollars sur demande, sous réserve de conditions prédéterminées. La dette subordonnée préexistante de 40 millions de dollars arrivant à échéance en octobre 2023 et les nouvelles facilités de crédit décrites ci-dessus représentent une flexibilité totale d'un maximum de 560 millions de dollars.

Le 30 septembre 2020, la société a annoncé la conclusion d'une entente visant des solutions médias en magasin avec la chaîne de pâtisseries préférée des Américains, Boston Market. L'accord vise l'offre de solutions d'affichage numérique en salle à manger et pour commande à l'auto, notamment des menus numériques de pointe, dans les 344 restaurants de la chaîne aux États-Unis. Ces innovations emballantes feront vivre une expérience immersive aux clients et aux employés de Boston Market.

Le 30 septembre 2020, la société a annoncé la conclusion d'une entente avec Space Factory Media, dont le siège social est situé en Californie, visant l'offre sur le marché américain de ses solutions musicales en magasin, de ses expériences numériques et de ses outils de connaissance du consommateur propulsés par intelligence artificielle destinés aux marques et aux entreprises. À une époque où les attentes des marques envers les expériences multimédias sont de plus en plus élevées, ce nouveau partenariat donnera aux entreprises l'accès à une offre multiplateforme exhaustive qui leur permettra de tisser des liens encore plus forts avec le consommateur. L'entente comprend également une option d'acquisition exclusive de Space Factory Media par Stingray à un prix d'achat prédéterminé.

Le 23 septembre 2020, la société a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») avait approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle Stingray est autorisée à racheter un maximum de 3 485 155 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes au 21 septembre 2020. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais un exemplaire du formulaire 12 de la TSX en communiquant avec la société.

Le 4 août 2020, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende a été versé le 15 septembre 2020 aux actionnaires inscrits le 31 août 2020.

### **Téléconférence**

La société tiendra une téléconférence pour présenter ses résultats le jeudi 5 novembre 2020, à 10 h (heure de l'Est). Les personnes intéressées peuvent s'y joindre en composant le 647-788-4922 (Toronto) ou le 1-877-223-4471 (sans frais). Un enregistrement pourra être écouté jusqu'au 15 décembre 2020 à minuit en composant le 1-800-585-8367 ou le 416-621-4642, suivi du code « 7998250 ».

### **À propos de Stingray**

La société montréalaise Groupe Stingray est un chef de file de la musique, des médias et de la technologie qui compte plus de 1 200 employés à l'échelle mondiale. Stingray propose un vaste éventail de produits et services haut de gamme destinés aux consommateurs et aux entreprises, dont des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des services de vidéo sur demande par abonnement, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux, et des applis musicales qui ont été téléchargées à plus de 150 millions de reprises. Quelque 400 millions d'abonnés (ou utilisateurs) dans 156 pays utilisent les produits et services de Stingray.

## **Information prospective**

Le présent communiqué contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans s'y limiter toutefois, des énoncés sur les objectifs, les convictions, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de Stingray. On reconnaît généralement les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pourrait », « devrait », « s'attendre à », « compter », « croire », « escompter », « prévoir », « projeter », « estimer », « planifier » et « continuer », entre autres, ou de la forme négative de ces termes ou d'une terminologie semblable, y compris des références à certaines hypothèses. Veuillez noter, toutefois, que ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. Les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujettis à une variété de risques et d'incertitudes qui, pour la plupart, sont indépendants de la volonté de la société. En raison de ces risques et incertitudes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les facteurs de risque présentés dans la notice annuelle de Stingray pour l'exercice clos le 31 mars 2020, publiée sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Par conséquent, la mise en garde qui précède vise toute l'information prospective contenue dans le présent communiqué, et rien ne garantit que les résultats ou les développements escomptés par Stingray se matérialiseront ou, même s'ils se matérialisent pour l'essentiel, qu'ils produiront les conséquences ou les effets attendus sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de Stingray. Sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, les énoncés prospectifs ne sont formulés qu'en date du présent communiqué, et la société ne s'engage d'aucune façon à les mettre à jour ou à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ni pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

## **Mesures non conformes aux IFRS**

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles démontrent la rentabilité nette de ses activités principales. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés constituent une mesure importante pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Cette mesure démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour évaluer l'importance de la dette au regard de l'état de la situation financière de la société. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les IFRS et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS.

Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

## Rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté avec le bénéfice net

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2020	30 sept. 2019	30 sept. 2020	30 sept. 2019
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2021	T2 2020	Cumul 2021	Cumul 2020
<b>Bénéfice net</b>	<b>11 888</b>	<b>5 184</b>	<b>18 909</b>	<b>14 367</b>
Charges financières (produits financiers), montant net	2 774	6 362	7 375	13 742
Variation de la juste valeur des placements	461	(188)	1 353	145
Impôts	4 654	2 479	7 013	3 960
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 976	2 989	5 677	5 811
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 413	1 419	2 825	2 790
Amortissement d'immobilisations incorporelles	5 188	5 935	10 598	12 054
Rémunération fondée sur des actions	219	257	385	505
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 312	794	2 628	1 575
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	271	2 440	(126)	3 887
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>31 156</b>	<b>27 671</b>	<b>56 637</b>	<b>58 836</b>
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(4 340)	(5 767)	(7 678)	(11 962)
Impôts	(4 654)	(2 479)	(7 013)	(3 960)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(2 976)	(2 989)	(5 677)	(5 811)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 413)	(1 419)	(2 825)	(2 790)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux avantages tangibles exigés par le CRTC, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	(1 462)	(2 601)	(3 624)	(5 210)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>16 311</b>	<b>12 416</b>	<b>29 820</b>	<b>29 103</b>

## Rapprochement des flux de trésorerie disponibles ajustés et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2020	30 sept. 2019	30 sept. 2020	30 sept. 2019
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2021	T2 2020	Cumul 2021	Cumul 2020
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>25 406</b>	<b>18 952</b>	<b>63 399</b>	<b>45 250</b>
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 209)	(1 459)	(1 912)	(3 072)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(212)	(292)	(470)	(811)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 671)	(1 559)	(3 223)	(3 082)
Intérêts payés	(2 912)	(4 493)	(6 599)	(9 473)
Remboursement d'obligations locatives	(1 443)	(1 303)	(2 657)	(2 398)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	6 530	6 143	(4 882)	8 271
Perte non réalisée sur change	(1 899)	327	(2 624)	771
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	271	2 440	(126)	3 887
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés</b>	<b>22 861</b>	<b>18 756</b>	<b>40 906</b>	<b>39 343</b>

**Note au lecteur :** Les états financiers consolidés annuels et le rapport de gestion sont publiés sur le site de la société, au [www.stingray.com](http://www.stingray.com), de même que sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Personne-ressource

Mathieu Péloquin

Vice-président principal, marketing et communications

Stingray Group Inc.  
514-664-1244, poste 2362  
[mpeloquin@stingray.com](mailto:mpeloquin@stingray.com)